Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat

Marquis de

CONDORCET

OEUVRES

Nouvelle impression en facsimilé

de l'édition Paris 1847–1849

Tome V

Stuttgart-Bad Cannstatt 1968

Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog)

Stuttgart-Bad Cannstatt 1968

© Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog)

ŒUVRES

DE

CONDORCET

publiées par

A. CONDORCET O'CONNOR,

Lieutenant-Général

ET M. F. ARAGO,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

—

TOME CINQUIÈME.

PARIS.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1847.

MÉLANGES
DE LITTÉRATURE
ET DE
PHILOSOPHIE.

—

TOME II.

VIE

DE M. TURGOT,

PUBLIÉE EN 1786.

Secta fuit servare modum, finemque tenere,
Naturamque sequi, patriæque impendere vitam;
Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

LUCAN.

AVERTISSEMENT.

Les Mémoires sur la vie de M. Turgot, qui ont paru en 1783, auraient dû sans doute m'empêcher d'écrire. Mais quelque bien faits que soient ces Mémoires, et malgré la connaissance approfondie des principes de l'économie politique et des opérations exécutées ou projetées par M. Turgot, qui rend cet ouvrage aussi intéressant qu'instructif, j'ai espéré qu'on me pardonnerait d'avoir envisagé le même objet sous un point de vue différent, et d'avoir cherché à faire connaître dans M. Turgot le philosophe plutôt que l'homme d'État. Si j'avais songé aux intérêts de mon amour-propre, j'aurais gardé le silence : je sentais combien il y avait de danger à paraître après un ouvrage qui avait obtenu un succès si général et si mérité ; et je ne pouvais me dissimuler la supériorité que l'auteur avait sur moi. Mais je n'aurais pu me par-

donner de n'avoir pas rendu ce faible hommage à la mémoire d'un grand homme que j'ai tendrement chéri, dont l'amitié m'a été si douce et si utile, et dont le souvenir sera toujours pour moi un de ces sentiments délicieux et tristes qui deviennent une partie de notre existence, et ont le pouvoir de nous la rendre plus chère. C'est à ce sentiment que j'ai cédé ; et j'ose espérer qu'en me donnant quelques droits à l'indulgence de ceux qui pourront jeter les yeux sur cet ouvrage, il obtiendra grâce pour ses défauts.

VIE

DE M. TURGOT.

Dans cette foule de ministres qui tiennent pendant quelques instants entre leurs mains le destin des peuples, il en est bien peu qui soient dignes de fixer les regards de la postérité. S'ils n'ont eu que les principes ou les préjugés de leur siècle, qu'importe le nom de l'homme qui a fait ce que mille autres à sa place eussent fait comme lui ?

L'histoire générale renferme le récit des événements auxquels ils ont eu part. On y voit que tel ministre, tiré de la foule des ambitieux, a plus songé à obtenir les places qu'à s'en rendre digne; qu'il s'est plus occupé de les conserver longtemps, que de les bien remplir. On voit le mal qu'ils ont fait par ambition, celui qu'ils ont souffert par ignorance ou par faiblesse, quelquefois le bien qu'ils ont tenté sans succès, plus rarement celui qu'ils ont pu faire.

L'histoire de leurs pensées, celle même de leurs vertus, se trouve dans le tableau des opinions et des préjugés de leurs contemporains.

Mais si dans ce nombre il se rencontre un homme à qui la nature ait donné une raison supérieure, avec des principes ou des vertus qui n'étaient qu'à lui, et

dont le génie ait devancé son siècle assez pour en être méconnu, alors l'histoire d'un tel homme peut intéresser tous les âges et toutes les nations; son exemple peut être longtemps utile; il peut donner à des vérités importantes cette autorité nécessaire quelquefois à la raison même. Tel fut le ministre dont j'entreprends d'écrire la vie.

Si l'honneur d'avoir été son ami est le seul titre à l'estime publique dont j'ose me flatter, si ce sentiment a été le plus doux peut-être que j'aie jamais éprouvé, l'amitié ne me fera point altérer la vérité. Le même sentiment qui anima toute sa vie, l'amour de l'humanité, m'a seul inspiré le désir d'en tracer le tableau; et, s'il était possible que je fusse tenté d'en altérer quelques traits, je me souviendrai alors d'avoir appris de lui, que le plus grand bien qu'on puisse faire aux hommes est de leur dire la vérité, sans déguisement comme sans exagération, sans emportement comme sans faiblesse.

Sa vie n'occupera qu'une partie de cet ouvrage. Après avoir dit le bien qu'il a fait et celui qu'il préparait; après avoir montré ses vertus, ses talents et son courage dans le petit nombre des événements d'une vie toujours constamment dirigée par des principes invariables et simples qu'il s'était formés; après avoir parlé de quelques ouvrages qui, dictés par une raison supérieure, renferment des vues aussi vastes que saines et bien combinées, et qui cependant sont presque tous au-dessous de lui, il me restera encore à tracer l'histoire de ses opinions, de ses idées, de son caractère. Je sens combien je dois rester au-

dessous d'un tel sujet; mais ceux qui me liront jugeront, par ce que je dirai, combien il était difficile de le bien remplir. Les hommes éclairés et vertueux verront tout ce qu'ils ont perdu en lui, et ils me sauront gré de mes efforts pour le leur faire mieux connaître.

Anne-Robert-Jacques Turgot naquit à Paris, le 10 mai 1727. Sa famille est une des plus anciennes de la Normandie. Son nom signifie *le dieu Thor*, dans la langue de ces conquérants du Nord, qui ravagèrent nos provinces pendant la décadence de la race de Charlemagne. L'hôpital de Condé-sur-Noireau fut fondé, en 1281, par un de ses ancêtres. Son trisaïeul, un des présidents de la noblese de Normandie aux états de 1614, s'opposa avec courage à la concession qu'un gouvernement faible, plus occupé de flatter l'avidité des grands que de défendre les droits des citoyens, venait de faire au comte de Soissons des terres vaines et vagues de la province. Le père de M. Turgot fut longtemps prévôt des marchands; et tandis que le vulgaire admirait la somptuosité élégante des fêtes qu'il ordonnait, le goût pur et noble des monuments qu'il fit élever, tribut qu'il payait, malgré lui peut-être, aux idées de son temps; tandis que les citoyens respectaient l'économie et l'ordre de son administration, l'intégrité et le désintéressement de sa conduite, un petit nombre de sages applaudissaient à des travaux utiles, dirigés par de vraies connaissances, à des soins pour la santé, pour les intérêts du pauvre, qu'il était alors trop commun d'oublier.

On se rappellera longtemps ce jour où le peuple

étonné le vit se jeter seul entre deux troupes de gardes françaises et suisses prêtes à se charger, saisir le bras de l'un d'eux déjà levé pour frapper, et forcer des soldats furieux à reconnaître une autorité paisible et désarmée.

Un trait de l'enfance de M. Turgot annonça son caractère. La petite pension dont ses parents lui laissaient la disposition au collége, disparaissait aussitôt qu'il l'avait reçue, sans qu'on pût deviner quel en était l'emploi. On voulut le savoir : et on découvrit qu'il la distribuait à de pauvres écoliers externes, pour acheter des livres. La bonté, la générosité même, ne sont pas des sentiments rares dans l'enfance : mais que ces sentiments soient dirigés avec cette sagesse, qu'ils soient soumis à des vues d'une utilité réelle et durable, voilà ce qui semble présager véritablement un homme extraordinaire, dont tous les sentiments devaient être des vertus, parce qu'ils seraient toujours conduits par la raison.

Les parents de M. Turgot le destinaient à l'état ecclésiastique. Il était le dernier de trois frères. L'aîné devait se consacrer à la magistrature, devenue, depuis quelques générations, l'état de sa famille, et le second embrasser la profession des armes. C'était alors un usage presque général, de prononcer dès le berceau sur le sort de ses enfants d'après les convenances de famille, ou les conséquences qu'on tirait de leurs inclinations naissantes. Ces hommes, placés au hasard dans des professions pour lesquelles ils n'étaient pas nés, devenaient, pour les familles et pour l'État, un fardeau inutile et souvent funeste.

Heureusement cet usage ne subsiste plus : et c'est un des bienfaits de cette philosophie, dont on dit encore tant de mal par habitude, en jouissant de tout le bien qu'elle a fait.

Le goût de M. Turgot pour l'étude, la modestie et la simplicité de ses manières, son caractère réfléchi, une sorte de timidité qui l'éloignait de la dissipation, tout semblait le rendre propre à l'état ecclésiastique; et il paraissait qu'il lui aurait coûté peu de sacrifices, pour se livrer à l'espérance de la fortune brillante que ses talents réunis à sa naissance lui auraient assurée.

Mais M. Turgot eut à peine atteint l'âge où l'on commence à réfléchir, qu'il prit à la fois la résolution de sacrifier ces avantages à sa liberté et à sa conscience, et celle de suivre cependant les études ecclésiastiques, et de ne déclarer sa répugnance à ses parents qu'à l'instant d'un engagement irrévocable. Cet état n'imposait à M. Turgot aucun devoir de conduite qui pût l'effrayer; mais il sentait combien tout engagement pour la vie est imprudent. Quelque frivole que paraisse l'objet d'un serment, il ne croyait pas qu'il pût être permis de s'en jouer, ni qu'on pût, sans s'avilir soi-même, faire des actions qui avilissent dans l'opinion commune la profession que l'on a embrassée. Il voyait dans l'état ecclésiastique l'engagement, plus imprudent encore, d'avoir toujours les mêmes opinions publiques, de prêcher ce qu'on cessera peut-être bientôt de croire, d'enseigner aux autres comme des vérités ce qu'on regarde comme des erreurs, et de se mettre dans la nécessité, si ja-

mais on adopte des sentiments différents de ceux de l'Église, ou de mentir à chaque instant de sa vie, ou de renoncer à beaucoup d'avantages, et peut-être de s'exposer à beaucoup de dangers. Et qui peut se répondre alors d'avoir le courage de remplir ce devoir? Pourquoi s'exposer au malheur d'être réduit à choisir entre sa sûreté et sa conscience? S'il croyait à la religion, était-il sûr d'y croire toujours? pouvait-il se répondre d'en adopter toujours tous les dogmes? et dès lors lui était-il permis de prendre l'engagement de les professer toute sa vie?

M. Turgot fit sa licence, et fut prieur de Sorbonne, espèce de dignité élective, que les docteurs de la maison confèrent ordinairement à celui des bacheliers dont la famille a le plus d'éclat ou de crédit. Il était obligé, par cette place, de prononcer deux discours latins; et ces ouvrages, faits en 1750 par un jeune homme de 23 ans, sont un monument vraiment singulier, moins encore par l'étendue des connaissances qu'ils supposent, que par une philosophie et des vues propres à l'auteur. On y trouve, pour ainsi dire, son esprit tout entier; et il semble que la méditation et le travail n'ont fait depuis que le développer et le fortifier. Le premier de ces discours a pour objet l'utilité que le genre humain a retirée de la religion chrétienne. La conservation de la langue latine et d'une partie des ouvrages des anciens; l'étude de la scolastique, qui du moins préserva d'une stupidité absolue les États des barbares destructeurs de l'empire romain, et qui produisit dans la logique, comme dans la morale et dans une

partie de la métaphysique, une subtilité, une précision d'idées, dont l'habitude, inconnue aux anciens, a contribué plus qu'on ne croit aux progrès de la bonne philosophie; l'établissement d'une morale plus universelle, plus propre à rapprocher les hommes de tous les pays, fondée sur une fraternité générale entre tous les individus de l'espèce humaine, tandis que la morale païenne semblait tendre à les isoler, à ne rapprocher que les membres d'une même cité, et surtout ne s'occupait que de former des citoyens ou des philosophes, au lieu de former des hommes; la destruction de l'esclavage domestique et de celui de la glèbe, qui est peut-être autant l'ouvrage des maximes du christianisme que de la politique des souverains, intéressés à créer un peuple pour le faire servir à l'abaissement des grands; cette patience, cette soumission que le christianisme inspire, et qui, détruisant l'esprit inquiet et turbulent des peuples anciens, rendit les États chrétiens moins sujets aux orages, apprit à respecter les puissances établies, et à ne point sacrifier à l'amour, même légitime, de l'indépendance, la paix, le repos et la sûreté de ses frères : tels furent les principaux bienfaits du christianisme.

Ce n'est pas que M. Turgot se dissimulât ni les abus affreux du pouvoir ecclésiastique, qui avait changé la race humaine en un vil troupeau tremblant sous la verge d'un légat ou d'un pénitencier, ni les querelles sanglantes du sacerdoce et de l'empire, ni les funestes maximes du clergé, armant ici les rois contre leurs sujets, là soulevant les peuples

contre les rois, et aiguisant, au gré de son intérêt, tantôt le poignard du fanatisme, et tantôt la hache des bourreaux. Le sang de plusieurs millions d'hommes, massacrés au nom de Dieu, fume encore autour de nous. Partout la terre qui nous porte couvre les ossements des victimes d'une intolérance barbare. Une âme douce et sensible pouvait-elle n'avoir pas été révoltée de ces horribles tableaux? Une âme pure et noble pouvait-elle ne pas être soulevée en voyant dans ces mêmes siècles l'esprit humain dégradé par de honteuses superstitions, la morale corrompue, tous les principes des devoirs méconnus ou violés, et l'hypocrisie faisant avec audace, de l'art de tromper les hommes et de les abrutir, le seul moyen de les dominer et de les conduire? Car tous ces attentats, érigés en devoirs sacrés aux yeux des ignorants, étaient présentés aux politiques comme des crimes nécessaires au repos des nations ou à l'ambition de leurs souverains.

M. Turgot était dès lors trop éclairé pour ne voir que des abus dans ces conséquences nécessaires de toute religion qui, chargée de dogmes spéculatifs, fait dépendre le salut des hommes de leur croyance, regarde le libre usage de la raison comme une audace coupable, et fait de ses prêtres les précepteurs des peuples et les juges de la morale. Il n'ignorait pas que, si les gouvernements de l'Europe pouvaient cesser d'être éclairés; s'ils pouvaient oublier quelques instants de veiller sur les entreprises du clergé; si tous les hommes qui ont reçu de l'éducation, qui ont des lumières, qui peuvent prétendre aux places,

tous ceux, en un mot, dont l'opinion gouverne réellement le monde, pouvaient cesser d'être réunis dans un esprit de tolérance et de raison, bientôt les mêmes causes reproduiraient les mêmes effets. Mais M. Turgot croyait cette révolution impossible; il voyait que tous les maux par lesquels le genre humain avait été éprouvé, l'avaient conduit à une époque où le retour à la barbarie ne pouvait plus être à craindre; que, par une suite nécessaire du progrès toujours croissant des lumières, l'influence, malheureusement encore si funeste, de l'esprit de superstition et d'intolérance s'anéantirait de jour en jour, et qu'enfin le mépris public achèverait dans moins d'un siècle l'ouvrage que la raison avait si heureusement commencé. Ce bonheur, dont nos neveux ont l'espérance, et dont nous goûtons déjà quelques fruits, a sans doute coûté bien cher à nos ancêtres : mais l'Asie n'a-t-elle pas souffert presque autant de la barbarie de ses conquérants, que l'Europe de la cruauté de ses prêtres ? Cependant ces maux ont été en pure perte; les révolutions ont succédé aux révolutions, la tyrannie à la tyrannie; et, sans les lumières de l'Europe, le genre humain aurait été condamné à une éternelle ignorance et à des désastres perpétuels.

Le second discours a pour objet le tableau des progrès de l'esprit humain. L'auteur les suit depuis les anciens peuples asiatiques, qui sont pour nous les créateurs des sciences, jusqu'à nos jours, au milieu des révolutions des empires et des opinions. Il expose comment la perfection des beaux-arts est limitée par la nature même, tandis que celle des

sciences est sans bornes. Il fait voir comment les plus utiles inventions dans les arts mécaniques ont pu naître dans les siècles d'ignorance, parce que ces inventions ont pour objet des arts cultivés nécessairement dans tous les temps, et que l'observation et l'expérience peuvent en ce genre donner aux hommes de génie les connaissances nécessaires pour s'élever à ces inventions. Il montre que les sciences durent leurs premiers progrès à la découverte de l'écriture; que celle de l'écriture alphabétique leur fit faire un nouveau pas, et l'imprimerie un plus grand encore, puisque cet art les a répandues sur un grand espace, et garantit leur durée. Enfin, il prouve que leurs progrès, auxquels on ne peut assigner aucun terme, sont une suite de la perfectibilité de l'esprit humain, perfectibilité qu'il croyait indéfinie. Cette opinion, qu'il n'a jamais abandonnée depuis, a été un des principaux principes de sa philosophie.

Le temps où il fallait déclarer enfin qu'il ne serait point ecclésiastique était arrivé. Il annonça cette résolution à son père dans une lettre motivée; et il obtint son consentement.

L'état de maître des requêtes était celui qu'il avait choisi. Passionné pour tous les genres de connaissances, comme pour la littérature et la poésie, il avait étudié les éléments de toutes les sciences, en avait approfondi plusieurs, et formé la liste d'un grand nombre d'ouvrages qu'il voulait exécuter. Des poëmes, des tragédies, des romans philosophiques, surtout de vastes traités sur la physique, sur l'histoire, la géographie, la politique, la morale, la mé-

taphysique et les langues, entraient dans cette liste singulière. Il n'existe que le plan de quelques-uns de ces ouvrages; et ces plans supposent des connaissances aussi vastes que variées, des vues neuves et profondes. Cette passion de l'étude aurait pu conduire un homme, né même avec moins de génie que lui, mais avec un caractère aussi supérieur à l'ambition, et une âme aussi éloignée de toute vanité, à ne désirer d'autre état que celui d'homme de lettres. M. Turgot pensait autrement. L'état où il pouvait être le plus utile, sans jamais être obligé de sacrifier ni la vérité, ni la justice, était celui qu'il se croyait obligé d'embrasser. Il préféra donc une charge de maître des requêtes aux autres places de la robe. Ministre du pouvoir exécutif dans un pays où l'activité de ce pouvoir s'étend sur tout; agent du gouvernement dans les opérations sur les finances ou le commerce qui influent le plus sur la prospérité publique; appelé plus sûrement que les membres d'aucun autre ordre aux premières places de l'administration, il est rare qu'un maître des requêtes n'ait une grande influence ou sur une province ou sur l'État entier, et que dans le cours de sa vie ses lumières ou ses préjugés, ses vertus ou ses vices, n'aient fait beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

M. Turgot s'était préparé à suivre cette nouvelle carrière, en étudiant avec plus de soin les parties des sciences qui avaient plus de rapport aux fonctions et aux devoirs des maîtres des requêtes; celles des sciences physiques qui s'appliquent à l'agriculture, aux manufactures, à la connaissance des objets

de commerce, à la construction des travaux publics; les parties des mathématiques nécessaires pour savoir dans quel cas on peut faire un usage utile de ces sciences, et pour n'être pas embarrassé des calculs que les questions de physique, de commerce, de politique, rendent souvent nécessaires. Il avait approfondi les principes de la législation, de la politique, de l'administration, et ceux du commerce. Plusieurs de ses lettres, écrites alors, montrent non-seulement l'étendue de ses lumières, mais prouvent, si on les compare aux ouvrages alors connus, qu'il en devait à lui-même la plus grande partie.

Deux événements de sa vie, à cette époque, paraissent seuls devoir nous arrêter. Il avait été chargé d'examiner l'affaire d'un employé des fermes, poursuivi pour un crime par la justice, et qui avait eu le moyen de s'y soustraire. M. Turgot, persuadé que cet homme était coupable, et que le devoir qu'il avait à remplir serait un devoir de rigueur, avait différé de s'en occuper. Cependant, après de longs délais, il commença l'affaire, et il trouva que l'accusé était innocent. Alors il se crut obligé de réparer le tort que ce délai avait pu lui causer; et, sachant quels étaient les appointements dont il avait été privé pendant la durée du procès, il les lui remit exactement, et l'obligea de les recevoir, en ayant soin de ne mettre dans cette action que de la justice, et non de la générosité.

Forcé de juger de ces causes où la lettre de la loi semblait contraire au droit naturel, dont il reconnaissait la supériorité sur toutes les lois, il crut de-

voir le prendre pour guide dans son opinion. Aucune des conclusions de son rapport ne fut admise; la pluralité préféra une loi positive qui paraissait claire, à un droit plus sacré, mais dont les hommes qui ont peu réfléchi peuvent regarder les principes comme trop vagues, ou les décisions comme incertaines. Quelques jours après, les parties transigèrent volontairement d'après ces mêmes conclusions, et rendirent hommage à cette justice d'un ordre supérieur.

Pendant que M. Turgot était maître des requêtes, il y eut une chambre royale, et il y siégea. S'il eût cru que sa conscience l'obligeait de refuser, il eût obéi à sa conscience. Pouvait-il même ignorer que cette résolution ne demandait pas un grand courage? En effet, il ne s'agissait pas de véritables troubles dans l'État, mais de cabales qui partageaient la cour, et de cette querelle des billets de confession, dont l'importance devait être momentanée et le ridicule éternel. Il savait que le parti alors accablé pouvait, sous un autre ministère, devenir le parti dominant. En suivant la route ordinaire, à peine était-il aperçu; en s'en écartant, il s'assurait l'appui d'un parti et la faveur populaire. C'était une de ces circonstances plus communes qu'on n'imagine, où la conduite la plus dangereuse est en même temps la plus sûre, où l'on suit ses véritables intérêts, en ayant l'air de se sacrifier à son devoir. Mais cette ambition raffinée était aussi éloignée de lui qu'une complaisance servile; et il accepta comme il eût refusé, en préférant la conduite que sa raison regardait comme la plus juste.

Il pensait que le roi doit à ses sujets des tribunaux de justice, composés d'hommes ayant les qualités que les lois exigent pour les remplir; formés du nombre de juges nécessaire suivant les mêmes lois; institués, non pour une cause particulière, mais pour un district marqué, ou pour un genre général de causes; indépendants, enfin, dans le cours de leurs fonctions, de toute révocation arbitraire. Il pensait que tout tribunal ainsi constitué peut être légitime; que la difficulté de remplacer les anciens juges, quand ils ont quitté leurs fonctions, non parce qu'on a voulu les forcer à juger contre les lois, mais parce qu'on a blessé leurs opinions ou attaqué des priviléges étrangers à leur devoir principal, ne pouvait que donner des armes à l'esprit d'anarchie, et introduire, entre les ministres du souverain et ses officiers de justice, une espèce de gageure à qui sacrifierait avec plus d'opiniâtreté l'intérêt du peuple à ses intérêts personnels. L'opinion populaire s'était déclarée contre la chambre royale; mais ce motif n'arrêta point M. Turgot : la certitude d'avoir bien fait, le témoignage de quelques hommes éclairés lui suffisaient; et il a toujours pensé que, s'il ne faut point blesser l'opinion, même injuste, dans les choses indifférentes, c'est, au contraire, un véritable devoir de la braver lorsqu'elle est à la fois injuste et nuisible.

Ce fut à cette même époque de sa vie que M. Turgot donna quelques articles de l'Encyclopédie. Il était lié avec les éditeurs de cet ouvrage : d'ailleurs, il était persuadé que le seul moyen sûr et vraiment

efficace de procurer aux hommes un bonheur durable, c'est de détruire leurs préjugés, et de leur faire connaître et adopter les vérités qui doivent diriger leurs opinions et leur conduite. Il pensait que l'on parviendra infailliblement à ce but en examinant toutes les questions, en discutant paisiblement toutes les opinions; et qu'il est important que cette discussion soit publique, que tous les hommes soient appelés à cet examen, afin que la connaissance de la vérité ne reste pas renfermée entre un petit nombre de personnes, mais qu'elle soit assez répandue pour n'être point ignorée de ceux qui, par l'éducation qu'ils ont reçue, sont destinés à occuper toutes les places.

L'Encyclopédie lui parut un ouvrage très-propre à remplir ces vues. Il devait contenir des notions élémentaires et justes sur tous les objets de nos connaissances, renfermer les vérités les plus certaines, les plus utiles et les plus importantes des différentes sciences. On y devait trouver la discussion de toutes les questions qui intéressent les savants ou les hommes, et les opinions les plus générales ou les plus célèbres, avec l'histoire de leur origine, de leurs progrès, et même les preuves, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles elles avaient été appuyées. Aussi s'intéressa-t-il vivement à la perfection de cet ouvrage : il voulut même y contribuer, parce qu'il voyait avec peine l'espèce d'abandon auquel plusieurs parties importantes avaient été livrées; et il donna les articles *Étymologie*, *Expansibilité*, *Existence*, *Foire* et *Fondation*.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avertissement des premiers éditeurs sur la première partie de la vie de Voltaire..... 1
Vie de Voltaire..... 3
Avertissements insérés par Condorcet dans l'édition complète des Œuvres de Voltaire..... 187
Œdipe..... *ib.*
Artémire..... 189
Éryphile..... 190
Adélaïde du Guesclin 191
Zulime..... 195
Le fanatisme, ou Mahomet le prophète..... 197
Oreste..... 198
Catilina..... 200
Olimpie..... 203
Le Triumvirat..... *ib.*
Les Guèbres, ou la Tolérance..... 204
Les Pélopides, ou Atrée et Thyeste..... 207
Agathocle..... *ib.*
La Femme qui a raison..... 208
Le baron d'Otrante..... 209
Jules César..... 211
La Pucelle d'Orléans..... 212
Le Pour et le Contre..... 218
Sur la loi naturelle..... 219
Le Temple du Goût..... 225
La Guerre civile de Genève, ou les Amours de Robert Covelle..... 227

Pages.
La fête de Bellebat 229
Contes en vers..... 230
Le Mondain..... 233
Le Russe à Paris..... 237
Les trois Empereurs en Sorbonne..... 238
Les deux Siècles..... 240
Mélanges historiques..... 242
La défense de mon oncle..... 245
Politique et Législation..... 246
La voix du Sage..... 248
Écrits pour les habitants du mont Jura et du pays de Gex. 250
Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas..... 254
Relation de la mort du chevalier de la Barre, 1766, et le cri du sang innocent, 1775..... 263
Essai sur les probabilités en fait de justice..... 267
Philosophie de Newton..... 269
Philosophie générale : Métaphysique, Morale et Théologie..... 284
Remarques sur les Pensées de M. Pascal, 1736..... 291
Sermon des Cinquante..... 295
Discours de M. Belleguier, sur le texte proposé par l'Université de la ville de Paris, pour le sujet du prix de l'année 1773..... *ib.*
Dictionnaire philosophique..... 297
L'Homme aux quarante écus..... 298
Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française..... 301
Commentaires sur Corneille..... 303
Lettres de M. de Voltaire..... 304
Correspondance de M. de Voltaire avec le roi de Prusse.. 306
Correspondance de M. de Voltaire avec M. D'Alembert... 307
Éloge de Voltaire, par le roi de Prusse..... 309
Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même..... 310
Table générale alphabétique..... 311

Pages.
Avertissement des premiers éditeurs sur la seconde partie de la vie de Voltaire..... 317
Abington (mylord)..... 319
Acte de navigation passé entre Cromwell et les Hollandais. 320
Actions..... 321
Actions humaines (sur la liberté des)..... 325
Adultère..... 326
Affaire..... *ib.*
Affaires criminelles..... 327
Agriculture..... 328
Air..... *ib.*
Albéroni (le cardinal), ministre d'Espagne..... 330
Alembert (Jean le Rond D')..... 332
Amédée (Victor)..... 333
Amour socratique..... 342
Ancre (Pierre d')..... 346
Ancre (la maréchale d')..... 347
Andra (l'abbé), professeur d'histoire à Toulouse..... 349
Anglais..... 351
Angleterre..... 353
Angleterre..... *ib.*
Angos (le chevalier d')..... 355
Anquetil..... *ib.*
Anthropophages..... 356
Apocalypse..... 357
Athées..... *ib.*
Aube (Richer d'), neveu de Fontenelle..... 358
Axiome..... 359
Bayle..... 360
Bayle..... *ib.*
Beauvais (Jean de), créé par Louis XV évêque de Senez.. 361
Bernard (Samuel)..... 362
Bigamie..... 363
Billets..... *ib.*
Blois..... 364
Bois-Guillebert..... 365

Pages.
Bonnet..... 366
Boyer..... 367
Calas..... *ib.*
Cassini (Jacques)..... 368
Censure..... 369
Chamvallon..... 370
Charges..... 371
Charles IX..... *ib.*
Charles premier, roi d'Angleterre..... 372
Charles II..... 373
Clergé..... *ib.*
Climat..... 375
Colbert..... *ib.*
Colonies d'Espagne..... 385
Commandants des places..... 386
Condé (le prince de)..... *ib.*
Corps..... 387
Couleurs dans les rayons primitifs..... 389
Criminels..... 392
Cultures..... *ib.*
Démocratie..... 393
Derham..... 394
Descartes..... *ib.*
Dieu..... 395
Dominis (Antonio de)..... 396
Duels..... 397
Duquêne..... *ib.*
Eau..... 398
Écliptique..... 399
Édit de Nantes..... 400
Électricité..... 401
Encyclopédie..... 402
Ennui..... *ib.*
Espèces..... 403
État..... 404
Ézéchiel..... 405

Pages.
Femmes..... 406
Fête-Dieu..... *ib.*
Fêtes..... 407
Feu (sur la nature du)..... 408
Feu..... 410
Fontenelle..... 411
Forces vives..... 412
Frédéric II..... 413
Genre..... 414
Gex..... 415
Glèbe (sur la servitude de la)..... 416
Grains..... 418
Grecs..... 419
Grégoire VII..... 420
Grégoire XIII..... 421
Griffet (le Père), jésuite..... *ib.*
Haller..... 422
Haller et Spallanzani..... *ib.*
Hardouin (le Père)..... 423
Harlay (Achille de), premier président..... 424
Hauy..... 425
Henri IV..... *ib.*
Hérodote..... 426
Hommes..... 427
Hôtel-Dieu..... 428
Hus (Jean)..... *ib.*
Imagination..... 429
Impôt unique..... 430
Impôts..... 432
Inquisition..... *ib.*
Iles..... 434
Jean, duc de Bourgogne..... 438
Jésuites..... 443
Joseph II..... 444
Julien (l'empereur)..... 445
Juvenel des Ursins (Jean)..... 448

Pages.
La Barre 452
Lacédémone 453
Lally (le général) 454
Law (système de) 456
Laud 461
Leibnitz 462
Lois ..... *ib.*
Lois somptuaires 463
Louis XIV (règne de) 465
Louis XVI 477
Lumière 478
Luther ..... *ib.*
Luxe 479
Madame 480
Manille 482
Matière première 483
Mazarin (le cardinal) 484
Mendiants ..... *ib.*
Mézerai 485
Milieux ..... *ib.*
Militaire 486
Mines 487
Miracles 488
Monades (sur le système des) 489
Monarchie 490
Monarchies 492
Monarchique 493
Monnaies 494
Montesquieu 498
Mort (sur la peine de) 502
Moïse 503
Nègres 504
Newton 505
Objets 506
Ordre de Saint-Michel 507
Paix perpétuelle ..... *ib.*

Pages.
Palestine 509
Palissi (Bernard) ..... *ib.*
Parlement 511
Pascal 513
Paulian 517
Perron (du) ..... *ib.*
Petrovitz (Alexis) 519
Philippe II, roi d'Espagne 520
Philippe V ..... *ib.*
Pierre le Grand 524
Pierre le Grand et J. J. Rousseau ..... *ib.*
Platon 527
Pluquet 529
Polignac (le cardinal de) 530
Pope 531
Populace ..... *ib.*
Prérogatives héréditaires 532
Prêtres 533
Primes 534
Princes 535
Propositions morales 539
Pucelle (l'abbé) 540
Puissance ecclésiastique 541
Racine 545
Réaumur, de l'Académie des sciences 547
Régale ..... *ib.*
Religion 548
Ressorts 549
Rochon 550
Rosni, duc de Sully 551
Roue 556
Roussean (J. B.) ..... *ib.*
Rousseau (J. J.) 557
Salpêtre 558
Scepticisme 559
Sciences réelles ..... *ib.*

Pages.
Sésostris 560
Smith et la Bruyère ..... *ib.*
Sodomie 561
Spallanzani (l'abbé) ..... *ib.*
Stone 563
Suicide ..... *ib.*
Suisse 566
Système du monde ..... *ib.*
Terre 567
Thou (de) 568
Tontines 569
Torstenson (le capitaine) 570
Torture 571
Turgot ..... *ib.*
Vamba, roi d'Espagne 572
Van-Swieten 573
Vassi 574
Vauvenargues ..... *ib.*
Vilain 576
Viol (sur le) 577
Voltaire 578
Witt (Jean de) 634

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.